



**COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE
(CEMAC)**

**ORGANISATION DE COORDINATION
POUR LA LUTTE CONTRE LES ENDEMIES EN AFRIQUE CENTRALE
(OCEAC)**

SECRETARIAT EXECUTIF

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001-26/AAO/OCEAC/SE/DAF/SFB

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION
DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET DE PLOMBERIE DU SIEGE DE L'OCEAC**

1. L'Organisation de Coordination pour la lutte Contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC), Agence d'exécution de la Communauté Economique et Monétaire des Etats d'Afrique Centrale (CEMAC) dans le domaine de la santé publique, a bénéficié au titre de l'exercice 2026, d'une allocation du Fonds de Développement de la Communauté (FODEC), pour la réhabilitation des bâtiments abritant son siège, sis à Yaoundé-Cameroun.
2. Le Secrétaire Exécutif de l'OCEAC, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de cette Institution, un Appel d'Offres Ouvert dont l'objet porte sur la réalisation, dans un délai de six (06) mois, des travaux de réhabilitation des installations électriques et de plomberie de son immeuble siège.
3. Les travaux objets du présent appel d'offres comprennent deux (02) lots distincts, à savoir :
 - Lot 1 : Travaux de réhabilitation des installations électriques ;
 - Lot 2 : Travaux de réhabilitation des installations de plomberie.
4. La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de la Communauté (CEMAC), spécialisés dans les domaines des travaux publics et bâtiments, avec possibilité de soumission d'une offre unique couvrant l'intégralité des deux lots prévus. La soumission a un seul lot ne sera pas accepté.
5. Les entreprises intéressées et remplissant les conditions requises, sont invitées à retirer le Dossier d'Appel d'Offres auprès du Secrétariat de l'OCEAC, contre une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, à verser auprès de l'Agence Comptable de l'OCEAC. Toutefois, un exemplaire est disponible pour être consulté à titre gratuit, les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures.
6. Les entreprises ayant retiré le Dossier d'Appel d'Offres peuvent obtenir un complément d'information et effectuer la visite du site en faisant la demande à l'adresse mail contact@oceac.org.
7. Les offres conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devront être remises en version papier, contre récépissé indiquant la date et l'heure du dépôt, au siège de l'OCEAC à l'adresse « 814 rue 2003 YAOUNDE II, Yaoundé – République du Cameroun », **au plus tard trente (30) jours après la date de publication du présent Avis d'Appel d'Offres**. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.
8. Les pièces requises du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
9. Le processus de sélection se déroulera conformément au **Règlement n°09/24/UEAC-001-CM-SE portant procédures de passation, d'exécution et règlement des marchés publics de la Communauté**.

Yaoundé, le 03 JUIN 2026

Pour le Secrétaire Exécutif P.O.
Le Chef de Cabinet




M. Mahamat Cherif OUARDOUGOU